



Au siège de la Ligue – Lundi 5 septembre 2022 – 19 h 00

Présidence :	Alain BUTTÉ.
Présents :	Marie-France GOUSSARD, Bruno KONCZYLO, Dominique PLÉE, Patrice ROGER,
Président CSO :	Didier BALLEREAU.
Cadres de la Ligue :	Xavier BRUGERRE, Sylvie LORDET.
CTS :	Christophe LETELLIER,
Excusés :	Virginie CHEVREL-BRÉARD, Dominique FOURNET, François GOUEFFON, Virginie OLESKOW, Goal-Maël TANGUY.

La réunion débute à 19h10

1 – INFORMATIONS DIVERSES

- **Informations fédérales**

Dominique PLÉE demande à Christophe LETELLIER de faire le point sur les différents Championnats Mondiaux et Européens qui se sont déroulés cet été. Christophe précise que pour les Championnats jeunes nous avons obtenus de bons résultats. Pour les Championnats seniors des places de finalistes mais 1 seule médaille au niveau mondial et aucun titre pour les Championnats Européens seulement des 2èmes et 3èmes places. Une question pourquoi avons-nous de bons résultats chez les juniors et espoirs et plus chez les seniors ?

Dominique PLÉE rappelle que la saison 2022-2023 a démarré le 1^{er} septembre et nous informe de quelques départs parmi le personnel fédéral.

- **Informations Ligue**

- ❖ **Licences**

Sylvie LORDET a présenté un dossier sur l'état des licences au 31 août 2022 et sur les nouveautés intervenues pour la saison nouvelle.

Licences : au 31 août 2022 nous comptons 12 040 licenciés soit 960 de moins par rapport au 31 août 2019 (saison non impactée par le crise sanitaire). On constate une progression des licences découvertes EA-PO, toutes les autres catégories sont en retrait. La FFA termine la saison à 302 492 licenciés contre 316 751 en 2019 (*voir en annexe 1 les tableaux comparatifs*)

Nouveautés pour la saison 2023 : les clubs doivent communiquer des renseignements complémentaires sur le SI-FFA (*voir annexe 2*).

Par ailleurs, il est rappelé que le « PASS SPORT » de 50 € est reconduit pour les personnes y ayant droit ainsi que l'aide du Conseil Régional de 20 € via la cagnotte « YEPS » pour tous les jeunes de 15 à 25 ans.

Sylvie LORDET nous informe également de la création de 3 nouveaux clubs : Athlétisme Club Sellois, Athlétic club de Chambord Section athlétisme et Luisant Club Running. A ce jour, seul l'Athlétisme Club Sellois est affilié.

❖ **Jury compétitions nationales**

Pour la finale nationale de la Coupe de France des Spécialités et Relais qui se déroulera à Blois les 8 et 9 octobre, Patrice ROGER a obtenu 41 réponses pour le jury. Dominique PLÉE précise qu'il en faudrait 90. Un appel aux officiels des ligues de Normandie, des Pays de Loire et de l'Île de France va être effectué.

❖ **CSO :**

Didier BALLEREAU rappelle qu'il manque un site pour l'organisation des Régionaux d'Interclubs Jeunes le 1er ou 2 octobre 2022, il doit recontacter les clubs susceptibles d'organiser.

Pour le tour automnal Equip'athlé, 3 clubs se sont portés candidats : le RS ST CYR SUR LOIRE, l'ACLAM et le BOURGES EA, un mail va être adressé aux clubs afin que ceux-ci communiquent leur lieu de participation.

Une réunion CSO est prévue dans la semaine 38 afin d'établir le calendrier hivernal.

❖ **Formation :**

Pour les formations d'entraîneurs, Xavier BRUGERRE précise que les dates sont parues pour les niveaux 1 et 2. Quant aux formations des officiels, il faut absolument prévoir dès maintenant des formations pour les niveaux 2 et 3. Patrice ROGER doit contacter les responsables formation de chaque Comité afin de connaître leurs besoins.

Marie-France GOUSSARD rappelle qu'à la suite de la réunion de la Commission Formation Régionale du 29 juin 2022, il est demandé à chaque Comité de réunir leurs clubs afin de leur présenter la plateforme OFA.

❖ **Projet de salle couverte**

Alain BUTTÉ et Xavier BRUGERRE ont participé à une réunion organisée par la Mairie de Blois en présence des Maires de Blois et Vineuil et de leurs adjoints, du Président de l'Agglomération Blésoise, de la Direction du Conseil départemental, de Mohamed MOULAY et Thomas DESFORGES représentant le Conseil Régional ainsi que Martin BACLE représentant la Société d'architecture qui a travaillé sur le projet. Le projet présenté prévoit une piste à 6 couloirs à virages relevés, une tribune pour 500 personnes ainsi que des bureaux pour accueillir le personnel de la Ligue. Le budget s'élève à environ 7 millions d'euros. Le financement serait majoritairement porté par la région, le département participerait à hauteur de 5%.

Alain BUTTÉ précise que le projet a bien avancé et que nous sommes en attente de la validation officielle.

❖ **Point sur les structures**

Pour les lycéens, la rentrée a eu lieu ce jour, pour les étudiants celle-ci se fera jeudi 8 septembre. Christophe LETELLIER précise que nous avons 18 lycéens cette année contre 14 l'an dernier, pour les étudiants il reçoit encore des candidatures. À la demande de l'A.N.S à l'avenir, les structures Pôle Espoir regroupant les athlètes listés pré-bac et le Centre d'Enseignement Territorial regroupant les listés post bac vont fusionner en un seul centre : Pôle Espoir. Compte tenu des nouveaux critères du PPF, sur ces 2 structures, Christophe précise que nous devrions avoir une quinzaine d'athlètes dont 7 listés. Entre le Centre Régional d'Entraînement et le Pôle nous aurons une soixantaine d'athlètes.

Il rappelle que les entraîneurs sont les mêmes que l'année dernière.

2 – POINT FINANCIER

En absence de François GOUEFFON, Dominique PLÉE nous communique les principales informations financières :

- Compte courant : 138 800,64 €
- Livret partenaire OBNL : 170 000,00 €
- Indemnités de fin de carrière : 32 834,10 €
- Tonic OBNL : 250 000,00 €
- Livret bleu : 80 953,68 €
- Soit un disponible de 672 588,42 €.

Les indemnités aux officiels ont été versées en juillet et août pour un montant de 18 000 €. Il reste à indemniser 10 officiels qui n'ont pas fourni de RIB

L'aide aux athlètes a également été versée, il reste 6 athlètes qui n'ont pas encore fourni leur dossier.

3- PLAN DE DÉVELOPPEMENT ET DE STRUCTURATION DE LA LIGUE

Dominique PLÉE rappelle la présentation auprès des Clubs de chaque Comité dans les semaines à venir du Plan d'investissement et de structuration de la Ligue et des Clubs. Il présente le power-point qui sera utilisé lors des réunions avec les Clubs :

- Intervention des Représentants de la Ligue,
- Outils de la structuration,
- Nécessité d'un projet de club formalisé et partagé,
- Quelles difficultés rencontrées pour développer ces secteurs : Stade-Forme Santé-Éducation Athlétique-Running-Autres,
- Projet de convention bilatérale entre Clubs et Ligue.
- Planning
 - Du 19 au 24 octobre : réunion dans les Comités.
 - Du 20 septembre au 30 novembre : retour des clubs sur leurs besoins.
 - À partir du 1^{er} janvier : mise en place et signature des conventions.
- Des moyens pour réaliser le projet.

Organisation des déplacements, il serait souhaitable que 2 ou 3 représentants du Bureau Exécutif participent sachant que Xavier BRUGERRE sera présent à toutes les réunions, accompagné de l'Agent de Développement du secteur.

- 19 septembre dans l'Indre : Didier BALLEREAU, Patrice ROGER, Bruno KONCZYLO.
- 26 septembre dans le Cher : Dominique PLÉE, Patrice ROGER, Bruno KONCZYLO.
- 3 octobre dans l'Eure et Loir : Bruno KONCZYLO, Marie-France GOUSSARD, Dominique PLÉE.
- 17 octobre dans le Loir et Cher : Alain BUTTÉ, Bruno KONCZYLO, Dominique FOURNET.
- 19 octobre dans l'Indre et Loire : Alain BUTTÉ, Bruno KONCZYLO, Didier BALLEREAU.
- 24 octobre dans le Loiret : Alain BUTTÉ, Bruno KONCZYLO, Dominique PLÉE.

4- QUESTIONS DIVERSES

Dominique PLÉE propose de verser 300 € au Comité d'Organisation du Match Inter Ligues Running à TOURS : les membres présents donnent leur accord.

Patrice ROGER nous informe qu'une formation d'OTN est mise en place par la FFA, pour la Ligue 3 juges arbitres niveau 3 suivront cette formation et passeront l'examen : André BENHENNA, Céline LEYNIER et Patrice ROGER.

La réunion se termine à 21h50

Le Président
Alain BUTTÉ

La Secrétaire Générale
Marie-France GOUSSARD

ANNEXE 1

POINT SUR LES LICENCES AU 31 AOUT 2022

- Au 31/08/2022, nous comptons **12 040** licenciés soit 960 licenciés en moins par rapport à **la saison 2019** (saison non impactée par la situation sanitaire), soit un indice de 92,61% par rapport à (N-3),

On constate une progression des licences découvertes pour les catégories **EA, PO**. Toutes les autres catégories sont en retrait.



Comparatif par
saison: FFA

- A – Date de référence N-3 : 31/08/2019
- B – Date de référence N-1 : 31/08/2021
- C – Date de référence : 31/08/2022

FFA	31/08/2019	31/08/2020	31/08/2021	31/08/2022	%C/A	%C/B
Hommes	166310	161876	137 157	158621	95,37%	115,64%
Femmes	150441	144038	122545	143869	95,63%	117,40%
TOTAL	316751	305914	259702	302492	95,49%	116,48%

Comparatif par saison: LIGUE

- A – Date de référence N-3 : 31/08/2019
- B – Date de référence N-1 : 31/08/2021
- C – Date de référence : 31/08/2022

LIGUE	31/08/2019	31/08/2020	31/08/2021	31/08/2022	%C/A	%C/B
Hommes	6933	6620	5655	6315	91,08%	111,67%
Femmes	6067	5924	4997	5725	94,36%	114,56%
TOTAL	13 000	12 548	10 652	12 040	92,61%	113,03%

ETAT DES LICENCES (par LIGUE)

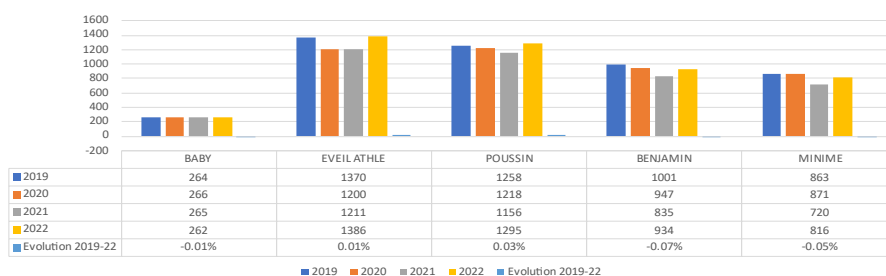
A : Date de référence N-3 : 31/08/2019

B: Date de référence N-1 : 31/08/2021

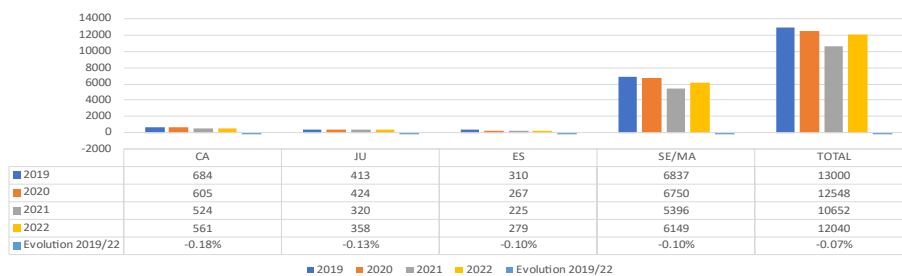
C : Date de référence : 23/08/2022

*Valeur exprimée en pourcentage par rapport à une valeur de référence N-1 (B) et N-3 (A)

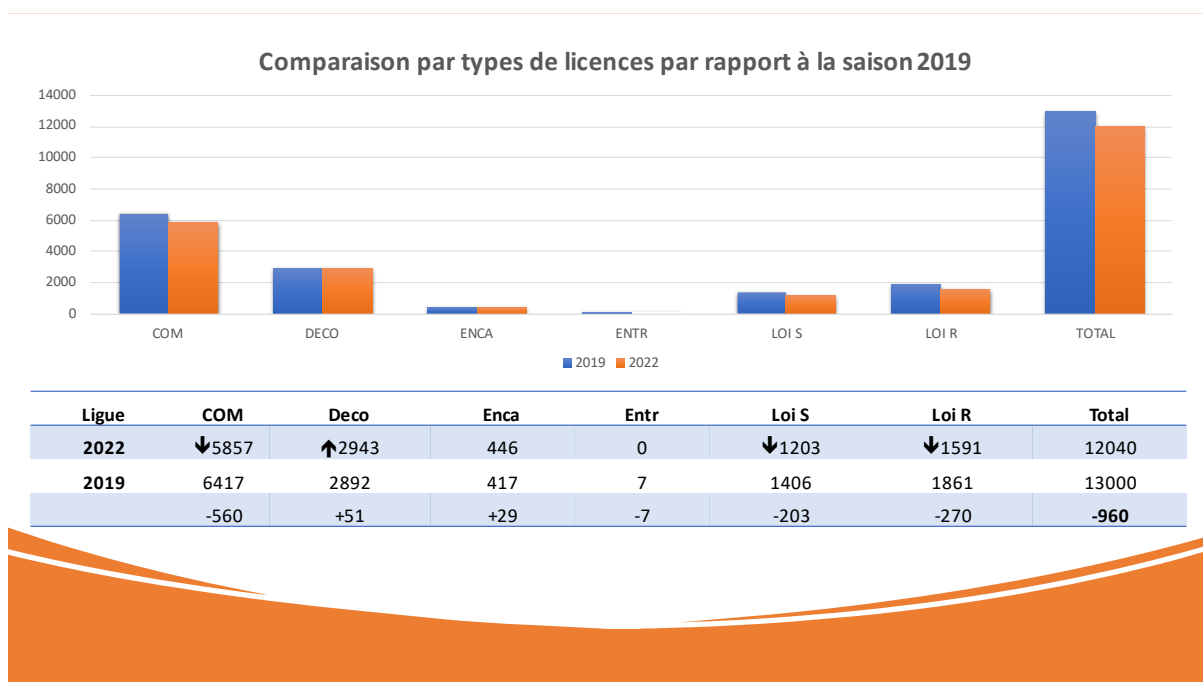
	A	B	C	C/A %*	C/B %*
40 ARA	31733	27790	32025	100,91%	115.23%
41 BFC	11101	9030	10537	94,91%	116.68%
42 BRE	18290	15651	18347	100,31%	117.23%
43 CEN	13000	10652	12040	92,61%	113.03%
44 COR	1703	1263	1446	84,90%	114.49%
45 G-E	26499	20259	23527	88,78%	116.12%
46 H-F	27253	21097	25580	93,86%	121.23%
47 I-F	52657	43030	51715	98,21%	120.18%
48 NOR	16497	13047	15885	96,29%	121.76%
49 N-A	29455	23956	27974	94,97%	116.77%
50 OCC	25308	21560	24757	97,82%	114.81%
51 P-L	27830	22489	25241	90,69%	112.20%
52 PCA	21118	18104	21526	101,93%	118.89%
FFA	316751	259683	302492	95,49%	116,49%



Licences par catégories depuis 2019 - Baby à Minimes



Licences par catégories depuis 2019 - Cadets à Masters



ANNEXE 2

Nouveautés 2023

Le club doit renseigner ses encadrants :

- Un document intitulé « **DEBUT SAISON 2023** » explique comment renseigner dans le SI-FFA les personnes susceptibles d'occuper, de manière permanente ou occasionnelle, une fonction d'encadrant (dirigeant, entraîneur, officiel, escorte ou délégué antidopage, ou toute fonction d'encadrement...) au sein du Club et les nouveautés 2023.

Nouvelles Informations demandées aux clubs :

1) le numéro d'identification de l'association au Répertoire national des associations (il figure sur le récépissé de déclaration en préfecture) ;

2) le cas échéant, le numéro SIRET

Ces deux informations sont saisissables dans le SI -FFA, dans la gestion des structures / Infos Complémentaires

3) la souscription au contrat d'engagement républicain

4) la souscription à la Charte d'éthique et de déontologie de l'Athlétisme

RAPPEL : Renseignements dans le SIFFA : RIB

Par décision du Bureau fédéral du 25 février, les aides fédérales (dont labellisation) et les remboursements aux clubs seront désormais directement versés par la FFA et ne transiteront plus par les ligues régionales, les clubs doivent mettre à jour leurs coordonnées bancaires dans le SIFFA.

Le chemin d'accès, à partir de l'administrateur club est le suivant : Votre structure – Actions – Informations banques

D'autres renseignements sont demandés sous forme de fichiers attachés, toujours dans la partie Actions (ex : PV d'AG, composition du Comité, etc.). Ces documents permettent de gérer efficacement certaines actions comme le PSF ou la labellisation.

Digitalisation du Certificat Médical

- Plus besoin de transmettre le certificat papier à son club, il suffit que le licencié le dépose sur son espace licencié.

Le club peut ensuite visualiser ce document dans le menu SIFFA / Acteur, se positionner sur le nom de l'athlète puis aller dans le menu : Attachement de fichiers.

- Un export sera également disponible à compter du 1^{er} septembre pour que les clubs puissent avoir un accès direct aux CM téléchargés.

Digitalisation du Certificat Médical

- Plus besoin de transmettre le certificat papier à son club, il suffit que le licencié le dépose sur son espace licencié.

Le club peut ensuite visualiser ce document dans le menu SIFFA / Acteur, se positionner sur le nom de l'athlète puis aller dans le menu : Attachement de fichiers.

- Un export sera également disponible à compter du 1^{er} septembre pour que les clubs puissent avoir un accès direct aux CM téléchargés.